



Le contenu canadien dans un monde numérique

Principaux constats

Halifax

11 octobre 2016

Renseignements sur l'événement

Il s'agit d'un résumé éclair des thèmes et des débats principaux qui ont été dégagés de la séance de table ronde sur le contenu canadien dans un monde numérique, tenue à Halifax le 11 octobre 2016 à la bibliothèque publique.

La séance comprenait une discussion d'une demi-journée au cours de laquelle les participants ont été encouragés à partager leurs visions et perspectives sur les trois questions générales suivantes qui sont liées à la consultation en cours sur le contenu canadien dans un monde numérique :

- À vos yeux, à quoi ressemble un système culturel qui soutient les créateurs et respecte les choix des citoyens?
 - De quelle façon appuyons-nous les artistes, les créateurs de contenu et les entrepreneurs culturels du Canada afin d'une part de créer un écosystème culturel dans lequel ils s'épanouissent et qui favorise la croissance de notre classe moyenne au pays et d'autre part, de les aider à se démarquer au-delà de nos frontières?
 - Comment pouvons-nous relever le défi visant à promouvoir la créativité canadienne dans un monde numérique, et comment pouvons-nous utiliser le contenu canadien pour promouvoir une démocratie saine?
- Chaque question a été débattue durant la même période de temps au cours de la séance. Compte tenu des chevauchements entre ces questions et de la nature dynamique de la discussion, de nombreux thèmes ayant surgi des débats peuvent s'appliquer à différents domaines contenus dans les questions. Afin d'éviter les répétitions, le présent résumé est agencé de sorte à refléter au mieux les thèmes débattus.
 - La séance a été animée par Marc Beaudoin. Un animateur d'Ipsos était chargé de chaque discussion à la table.
 - La discussion a rassemblé **27** participants au total. Tous les participants ont été invités par Patrimoine canadien, en collaboration avec Ipsos.
 - La ministre de Patrimoine canadien et des représentants du Ministère responsables des politiques étaient présents pour écouter directement les commentaires et apporter au besoin des éléments contextuels.

Ce qu'il faut retenir

- Les participants n'étaient pas tous d'accord sur la définition du contenu canadien. Pour de nombreux participants, il conviendrait d'arriver à une meilleure définition pour déterminer qui peut se qualifier comme *créateur canadien* et ce que signifie l'expression *contenu canadien* afin de pouvoir véritablement protéger et soutenir ces notions.
- Il faut améliorer les modèles de financement public en les simplifiant pour faciliter l'accès à une communauté plus large de créateurs et à un ensemble de travaux plus diversifié, tout en favorisant l'innovation.
- Il faut revoir les critères d'attribution du financement afin de trouver un meilleur équilibre entre la valeur culturelle et la rentabilité et d'encourager la collaboration entre les secteurs. Il faut offrir des modalités de financement qui permettent un financement et des prêts à plus long terme, ainsi qu'un financement à différents moments du processus de perfectionnement.
- Il faut sensibiliser et éduquer le public à propos de la valeur du secteur culturel canadien et de ses créateurs dans le but de susciter le respect et de favoriser le soutien en matière d'investissement. Cela comprend la valeur culturelle, les avantages économiques et le rôle que joue la culture pour encourager l'innovation dans les autres secteurs.
- Il faut investir dans le perfectionnement de nos créateurs en leur fournissant un accès aux outils et aux soutiens afin de leur permettre de bâtir des carrières et des entreprises durables qui contribuent à notre croissance économique.
- Il faut élaborer une nouvelle approche de distribution qui tire parti des plateformes nouvelles ou existantes afin de mieux promouvoir le contenu canadien et trouver des moyens de garantir que les rendements financiers générés par celui-ci demeurent au Canada grâce à la possession de la propriété intellectuelle, à une législation modifiée du droit d'auteur et au réinvestissement du secteur privé en faveur des créateurs canadiens.

- Il faut garantir une pluralité de voix dans le secteur culturel canadien afin de renforcer la démocratie et les capacités locales de réalisation de reportages, et il faut investir dans ces capacités.
- Il faut bâtir une marque canadienne forte qui reflète la diversité du Canada et la promeut à l'étranger et au pays.

Discussion approfondie

À vos yeux, à quoi ressemble un système culturel qui soutient les créateurs et respecte les choix des citoyens?

La force du contenu canadien a été envisagée comme les voix et les histoires des Canadiens. Les participants ont discerné les principaux défis suivants : créer une demande des produits canadiens au pays ainsi qu'à l'étranger, et reconnaître que la culture et les affaires ne s'excluent pas mutuellement.

De nombreux participants ont mis l'accent sur l'importance des entreprises culturelles dans l'économie ainsi que sur l'importance sociopolitique de cette industrie. D'autres participants considéraient que les entreprises culturelles fournissent une base commune pour la compréhension, peuvent être utiles pour combler les écarts existants en matière d'acceptation et peuvent jouer un rôle important dans la réconciliation avec les peuples autochtones.

Soutien des créateurs

Les modalités du financement du contenu culturel se sont trouvées au centre de la discussion concernant les moyens pour soutenir les créateurs.

- Tout le monde était d'accord pour dire que les modèles de financement public devaient être réinventés afin d'encourager davantage la diversité et l'innovation de même que la viabilité et la durabilité économiques dans le secteur.
 - Pour certains participants, une décentralisation du soutien et de la redistribution est nécessaire pour favoriser le soutien des créateurs locaux et régionaux, hors de la portée des principales agglomérations et des organismes nationaux.
 - Selon certains participants, le modèle actuel dont se servent la plupart des agences de financement nécessite que les créateurs remettent en cause l'intégrité de leurs créations afin de répondre aux différentes exigences leur permettant d'obtenir du financement, et cela exige de leur part de passer plus de temps à approcher des organismes de financement plutôt qu'à se concentrer sur l'élaboration de leurs créations ou au développement de leurs histoires.
 - Une approche rationalisée serait transparente et accessible pour l'ensemble des secteurs; elle encouragerait la collaboration intersectorielle. Elle permettrait aussi potentiellement de favoriser l'investissement au-delà des courants traditionnels et d'utiliser des subventions ou du financement à des fins de promotion, pour des équipements/outils, etc.
 - De nombreux participants s'accordent à dire que les créateurs ont besoin de pouvoir compter sur du financement pendant toute la durée de leur projet afin d'engager les ressources nécessaires dans certains cas. Certains participants ont le sentiment qu'il est plus facile de recevoir du financement dans les premiers moments d'un projet, lorsqu'une idée naît, plutôt qu'après dix ans.
 - Les investissements dans les infrastructures destinées aux créateurs, y compris les lieux et espaces communs aux fins de production, ont aussi été discutés. Cela permettrait d'établir un mentorat entre les créateurs établis, émergents et nouveaux, et de favoriser l'interaction et le partage des idées.
 - Il faut encourager le financement des entreprises créatives et soutenir les petites et moyennes entreprises au moyen de prêts leur permettant de démarrer et de devenir indépendantes.
 - Les modèles utilisés dans d'autres pays ont été évoqués comme des pratiques exemplaires dont on pouvait s'inspirer. On trouve parmi ces modèles le système des étoiles du Québec; les cibles de dépenses du Royaume-Uni; le modèle d'examen par les pairs utilisé par l'Irish Film Board; le modèle norvégien dans lequel les artistes désignés par les participants sont rétribués du fait d'être des artistes; et le modèle australien dans lequel un fonds de médias numériques verse des ressources aux artistes en provenance de sources comme les médias sociaux et les annonceurs en ligne.

- La diversité des sources de financement a fait l'objet de discussions. Les entreprises privées et les sources de financement autres que celles du gouvernement devraient être exploitées.
 - Le financement collectif a été avancé comme mode de financement permettant aux citoyens d'appuyer directement les artistes. D'autres participants ont proposé un revenu minimum garanti pour les artistes.
 - De nombreux participants ont suggéré que les grandes entreprises, telles que Netflix, devraient être davantage incitées à investir dans le contenu canadien, à payer des impôts canadiens et à réinvestir au Canada, ou plus particulièrement dans la région dans laquelle elles investissent.
 - Des participants ont également suggéré que le Fonds des médias du Canada soit élargi pour inclure les plateformes de communication numériques, telles que Facebook, Google, Apple et Netflix, ou qu'une taxe soit prélevée sur l'accès à Internet de manière similaire au modèle du FMC.
 - Certains participants ont suggéré de proposer des mesures incitatives à la diversité des contenus, à la collaboration et à la coopération intersectorielles avec des producteurs internationaux au moyen de taxes ou de subventions.

Outre le financement de la création de contenus culturels, la discussion a porté sur les autres soutiens nécessaires.

- Une formation axée sur les activités et l'entrepreneuriat de même qu'un soutien offert par le biais de services et de conseils permettraient aux créateurs de concevoir des activités plus durables et plus efficaces qui s'appuient sur leur contenu. Ces services placeraient davantage de contrôle entre les mains des créateurs en réduisant leur dépendance aux « grands noms » ou aux organismes de financement.
- On a également souligné le fait que le soutien à la commercialisation et à la distribution était très pressant.
- Les participants ont également soutenu l'élaboration de moyens permettant de veiller à ce que le secteur créatif offre un cheminement professionnel durable qui puisse attirer les jeunes Canadiens dans le domaine.

De nombreux participants ont déclaré que les règlements touchant à la propriété intellectuelle et au droit d'auteur devaient être revus afin de garantir aux artistes ou aux créateurs la possibilité de détenir leur propre propriété intellectuelle et de la conserver au Canada.

- La détention de la propriété intellectuelle a été perçue comme préoccupante compte tenu de l'influence que peuvent exercer le soutien financier et les producteurs sur la manière dont une histoire est racontée. Le créateur initial doit pouvoir être en mesure de conserver l'intégrité canadienne de son travail, mais aussi de recevoir la permission d'explorer des collaborations.
- Certains participants ont suggéré de revoir les exemptions du droit d'auteur pour les usages éducatifs qui ont eu des répercussions sur la communauté créative. Certains participants ont également eu le sentiment que l'investissement privé dans la propriété intellectuelle devait être encouragé. Le financement collectif de la possession de la propriété intellectuelle a également été suggéré.
- D'autres participants ont suggéré que des droits clairs soient mis en place pour les nouveaux canaux en ce qui concerne les diffuseurs, ainsi que de rassembler les organismes d'attribution de permis afin de gérer les habilitations et veiller à ce que les créateurs soient payés.

De nombreux participants présents avaient comme but premier ou comme souhait la création d'une culture de valorisation des histoires canadiennes et de leurs créateurs. Il faut encourager les citoyens à rechercher des histoires et du contenu canadiens.

- De nombreux participants ont suggéré qu'on devrait investir dans la formation du grand public aux avantages économiques, culturels et multisectoriels (innovation en santé, ingénierie et technologie) liés à l'investissement dans la culture.
 - Certains auteurs ont avancé que le fait de revoir la *Loi sur le droit d'auteur* permettrait au grand public de comprendre l'importance de la propriété intellectuelle et de justifier le fait de payer pour obtenir du contenu.

- D'autres participants ont suggéré que les citoyens devaient être encouragés à s'impliquer et à avoir le sentiment d'appartenir à la communauté artistique, tant du point de vue de l'expression et du public.
- De nombreux participants ont réitéré l'idée selon laquelle la valeur et la force clés du contenu canadien résidaient dans la pluralité des voix. Certains participants ont le sentiment que cette caractéristique propre est menacée et que l'influence culturelle des États-Unis, notre plus proche voisin, ainsi qu'un éventail d'autres sources médiatiques mettent en danger l'identité culturelle du Canada.

Le soutien et le perfectionnement offerts aux artistes du Canada doivent encourager la population diversifiée du Canada à prendre part à l'écosystème culturel global.

- Les participants considéraient qu'il importait de soutenir les programmes régionaux en travaillant avec les provinces et les autres organismes gouvernementaux afin d'étendre le soutien offert au-delà des principales agglomérations urbaines (particulièrement Toronto). Il est nécessaire de placer les créateurs sur un pied d'égalité relativement au sexe, au contexte culturel et à la région. Les artistes ruraux devraient recevoir un financement similaire à celui des artistes des centres urbains. Les suggestions suivantes ont été formulées pour atteindre une plus grande diversité entre les créateurs :
 - Créer de nouveaux canaux et de nouveaux espaces pour les créateurs, accroissant leur capacité de faire entendre leurs messages.
 - Mettre en place des défenseurs du secteur culturel au sein des régions pour soutenir les artistes sous-représentés.
 - Adopter des mesures de protection qui donnent aux créateurs une voix pour garantir que le financement offert parvienne au public visé et promeuve la pluralité des voix.

Choix des citoyens

La plupart des participants se sont entendus pour considérer que les choix des citoyens étaient inhérents à l'ère numérique. De ce fait, la discussion a porté sur la manière de veiller à ce que les citoyens aient accès au contenu canadien dans l'offre illimitée qu'est Internet.

- Les participants ont indiqué que les créateurs devaient être plus indépendants vis-à-vis des plateformes et se voir offrir les outils leur permettant de se promouvoir sur une vaste étendue, ce qui offrirait un plus grand choix aux citoyens.
 - De nombreux participants ont envisagé un centre numérique qui promeut une communauté de créateurs et de citoyens partageant des contenus; d'autres participants ont considéré que cela plaçait le contrôle de la distribution de ce contenu dans les mains de nouveaux « diffuseurs », comme dans le cas des modèles linéaires actuels.
- Les participants, qui croient en une approche créative indépendante des types de plateforme, ont considéré qu'une gamme plus étendue de possibilités pour les créateurs ainsi qu'un vaste choix pour les citoyens constituaient la meilleure option.

Comment pouvons-nous relever le défi visant à promouvoir la créativité canadienne dans un monde numérique, et comment pouvons-nous utiliser le contenu canadien pour promouvoir une démocratie saine?

Redéfinir le contenu canadien pour le Canada contemporain

Le fait de bâtir une marque forte pour le contenu canadien au pays a été perçu comme une mesure clé de la promotion de la créativité du Canada à l'échelle internationale.

- Les facteurs considérés comme essentiels pour répondre à ce défi sont les suivants : investir dans le contenu et la narration de qualité, ainsi que dans les infrastructures et l'innovation, pour constituer un public viable au pays.
- Si la plus grande partie de la discussion a porté sur le rôle des créateurs et des citoyens, on s'est également servi d'une discussion sur l'identité canadienne pour essayer de définir ce système culturel.

- La pluralité et l'égalité des voix représentaient un autre élément clé pour le contenu canadien. Certains participants ont indiqué que si par le passé les lois et règlements portant sur le contenu canadien constituaient une mesure de protection par rapport aux États-Unis, le contenu canadien devrait plutôt constituer une source de fierté.

La majorité des participants à Halifax ont désigné la pluralité des voix et des histoires comme étant indispensable au renforcement de la qualité de l'information et à la promotion de la démocratie.

- La diversité et l'inclusion en matière de région, sexe, couleur, intégration de la communauté LGBTQIA (lesbienne, gaie, bisexuelle, trans et allosexuelle), des communautés autochtones et des communautés immigrantes et la diversité de l'opinion importent toutes pour éclairer les Canadiens les uns sur les autres et sur des aspects différents des événements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.
- De nombreux participants ont accordé de l'importance à la responsabilité sociale au Canada, au fait de posséder une voix en tant que pays et de placer de l'importance non seulement sur la culture de la nouveauté, mais aussi sur l'industrie culturelle au complet en promouvant cette voix. Certains participants ont eu le sentiment que cela aiderait à forger une identité canadienne cohérente.
- Il y a eu une discussion générale concernant le manque de ressources des médias pour couvrir le contenu canadien et localisé, mais il demeure important de partager les identités et les renseignements locaux et régionaux. Certains participants ont suggéré qu'il était essentiel d'accroître le soutien offert à CBC.
- Certains participants ont admis que les rédacteurs de nouvelles devaient être reconnus comme des talents créatifs culturels.

De quelle façon appuyons-nous les artistes, les créateurs de contenu et les entrepreneurs culturels du Canada afin d'une part de créer un écosystème culturel dans lequel ils s'épanouissent et qui favorise la croissance de notre classe moyenne au pays et d'autre part, de les aider à se démarquer au-delà de nos frontières?

Placer le Canada dans une position de chef de file de la culture et du contenu numériques

De nombreux participants à Halifax envisageaient déjà le Canada comme un chef de file dans le domaine du contenu numérique et culturel, alors que d'autres considéraient un potentiel d'expansion du Canada dans ce domaine. Les participants ont défini les avantages concurrentiels du Canada comme étant la pluralité de nos voix et notre capacité à nous adapter à des marchés à créneaux au sein de la communauté internationale, plus particulièrement avec des programmes tournés à l'extérieur dans lesquels nos immenses paysages apportent du crédit à l'image du Canada comme source de divertissement extérieur. Ces diverses voix atteignent des publics à l'étranger. L'un des participants a mentionné l'exemple de Trailer Park Boys qui a adopté un point de vue et des récits très locaux et les a exportés avec succès vers des publics internationaux.

- Le Canada doit être proactif dans la promotion du contenu canadien à l'échelle mondiale et doit être fier des Canadiens éminents qui font entendre la voix du Canada en recourant à l'identité et la diversité propres au Canada dans leurs créations. Certains participants ont considéré, compte tenu particulièrement du climat politique mondial récent, que le Canada devait exporter ses valeurs de multiculturalisme par l'intermédiaire des industries créatives.

Les institutions culturelles du Canada étaient vues comme un seul morceau d'un système global.

- Si de nombreux participants considéraient qu'il était important de renforcer ces institutions ou leurs règlements concernant le contenu canadien, certains participants ont mis en doute la capacité des infrastructures existantes à aider les créateurs à atteindre ces institutions. De nombreux participants ont encensé la Société Radio-Canada (SRC), considérant qu'elle réussissait à promouvoir le contenu canadien avec des fonds publics, notamment des voix sous-représentées à la radio. Certains participants ont considéré que le mandat de la SRC devait être poursuivi et faire l'objet d'une plus grande publicité auprès des Canadiens, compte tenu du fait que l'empreinte numérique actuelle de la SRC est considérée comme maladroite.
- Certains participants ont considéré que la structure et l'interaction entre les institutions nationales du Canada devaient être revues. Ils suggèrent d'envisager un modèle qui permet une plus grande collaboration entre les institutions et avec les secteurs public et privé.

Bien que de nombreux participants soient d'accord avec l'idée de promouvoir le contenu, les valeurs et l'identité du Canada à l'échelle internationale, pour certains, le besoin de se concentrer sur le pays avant de s'occuper du public international est plus fort.

- Une barrière significative à laquelle se heurtent les créateurs quant à la promotion de leur contenu à l'échelle internationale est liée à l'enjeu de la propriété intellectuelle et des droits de revente des artistes. La capacité des créateurs à tirer profit des ventes secondaires est limitée au Canada, ce qui représente un inconvénient par rapport aux autres pays du monde.
- Un certain nombre de participants ont indiqué que les programmes incitant les jeunes créateurs à acquérir une expérience internationale et à travailler au sein d'une communauté internationale de créateurs serviraient la promotion du contenu canadien à l'échelle internationale. Il a aussi été suggéré de participer à une communauté internationale de créateurs par l'intermédiaire du soutien à la coproduction.